



Publication dans journal suite condamnation

Par **Majong**, le **22/02/2009** à **23:17**

Bonjour, rnrnMon fils avait été condamné pour possession d'images pédophile. Il a admis la possession des images, il est passé voir le psy du tribunal, et a admis tout au tribunal. Les juges ont décider qu'il ne porter pas de risque à la société, le psy aussi, et il a subit un condamnation avec sourcis.rnrn Le problème, c'est que le journal local à publier son age, sa situation familiaux, et son lieux de travaille ! Sur presque'un demi page, avec détails et avis du journaliste. Bien attendu, il a du démissionner de son poste, perdus tout ses amis, et est actuellement au bord de la suicide....rnrnCe qu'il à fait n'est pas la question. Il l'a fait, il l'a admis. Mais la punition est bien plus que prévu par la loi, à mon avis.....! rnrnVoila ma question. Existe-t-il un moyen légal pour condamner la journaliste la dessus ? Je n'ai personnellement jamais vu de tels détails publier, que ce soit même sur un meurtre !